



## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ENVOLÉE TENUE À TROIS-RIVIÈRES LE MARDI 16 JANVIER 2018

**Sont présents :** Mesdames Peggy Milette; Sylvie Côté; Sandra Sauvageau; Isabelle Héon et Jacynthe Dupont.

Messieurs Georges-André Auclair; Marco Derouin

**Sont absents :** Madame Julie Beaumier, Monsieur Sylvain Bouchard

1- **Ouverture de l'assemblée, présences et quorum;**

Madame Dupont ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2- **Questions du public;**

Aucune

3- **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

**CONSIDÉRANT** que madame la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 16-01-2018;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école primaire de l'Envolée;



**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marco Derouin, et résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 16-01-2018;

en y apportant les modifications suivantes :

Ajout d'un point. Au point 12 : Activités parascolaires et dîner de Noël

4- **Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2017;**

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2017, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

033 – CÉ  
17 / 18 - 14



**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Georges-André Auclair il est résolu à l'unanimité :

**DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2017;

**D'ADOPTER**, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2017 du conseil d'établissement de l'école de l'Envolée;

En y apportant les corrections suivantes:

P. 5 : remplacé le mot présidente pour présidence

5- **Correspondance (courrier adressé au CÉ);**

Aucune

6- **Rapport de la direction;**

Madame Jacynthe nous parle du panier de Noël que Koodo a offert à un parent de notre école, d'une valeur de plus ou moins 700\$.

Madame Isabelle nous informe qu'à la relâche les travaux de peinture devraient être complétés. Il y aura d'autres travaux à venir pour l'été.

7- **Culture à l'école;**

Madame Isabelle a invité Madame Fanny Levasseur/caricaturiste.

Les enseignants peuvent demander un budget de 250\$ pour des sorties culturelles passées ou à venir (transport et/ou entrée).

8- **Plan de lutte contre l'intimidation et reddition de compte 16-17;**

Le tableau des incidents d'intimidation nous est présenté.

Comparaison avec l'ensemble de la C.S. par M. Auclair, Marco apporte des précisions.

**CONSIDÉRANT** les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique par l'adoption de la Loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'offrir aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire à l'école;

**CONSIDÉRANT** l'importance de mobiliser tous les acteurs concernés par l'intimidation et la violence à l'école;

**CONSIDÉRANT** l'article 75,1 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil d'établissement doit approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence;

033 – CÉ  
17 / 18 - 15

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mélanie Fortin et résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** le plan de lutte contre l'intimidation et la violence ainsi que le document à remettre aux parents soumis à la présente assemblée.

9- **Suivi au projet éducatif;**

- À venir... cibler les valeurs / actualiser les moyens avec les membres du comité
- Questionnaire aux parents l'an prochain afin de refaire l'analyse de situation de notre milieu

10- **Photos 18-19;**

Les photos annuelles ont été prises. Les résultats semblent être satisfaisants.  
Recommandations au photographe : - familles séparées – bien identifier la commande  
- format/combo famille

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Sylvie Côté et résolu à l'unanimité

033 – CÉ  
17 / 18 - 16

**D'APPROUVER** le renouvellement du contrat de photos annuelles avec La Pomme verte (Imagimage), pour l'année scolaire 2018-2019.

11- **COSP;**

Madame Jacynthe partage l'information avec quelques ajouts de madame Sandra.

**CONSIDÉRANT** la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** l'article 461, le ministre peut inscrire des contenus dans les DGF qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves;

**CONSIDÉRANT** l'article 85, le conseil d'établissement approuve les conditions et modalités de l'intégration des contenus prescrits qui lui sont proposées par le directeur de l'école;

**CONSIDÉRANT** l'article 89, les propositions prévues aux articles 85 et 86 sont élaborées avec la participation des enseignants;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction de l'école;

033 – CÉ  
17 / 18 - 17

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Marco Derouin et résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER** le plan de déploiement graduel des contenus obligatoires en orientation scolaire professionnelle pour l'année scolaire 2017-2018.

**12- Activités parascolaires et dîner de Noël;**

- L'activité de Noël a été ajoutée à la liste des activités et sorties scolaires 17-18. Il en coûtera 3,25\$ pour les croquettes pour les classes de maternelle, 1<sup>re</sup> année et 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> année et 5,25\$ pour un spécial du chef pour les élèves de 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> année.
- Activités parascolaires : En réponse à notre sondage, environ 50 parents ont mentionné être en accord et vouloir que leur enfant participe à des activités parascolaires. Nous avons donc contacté une entreprise qui nous a fait une offre de service pour des activités parascolaires.
- Présentation du document « Description des activités »

033 – CÉ  
17 / 18 - 18

Apprendre, grandir et m'épanouir

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de Georges-André Auclair, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** la programmation des activités scolaires et parascolaires telle que déposée, dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

**D'ADOPTER** que soient réclamés aux parents, qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2017-2018.

**13- Levée de l'assemblée;**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

033 – CÉ  
17 / 18 - 19

Apprendre, grandir et m'épanouir

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Peggy Milette et résolu à l'unanimité :

**DE LEVER** la présente assemblée ordinaire à 20 h 16.

**Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents**

Président(e)

Secrétaire

Jacynthe Dupont  
Directrice